



# Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02038623

**HAL Id: hceres-02038623**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038623>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Administration et sécurité des  
réseaux

de l'Université de Versailles  
Saint-Quentin-en-Yvelines -  
UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Administration et sécurité des réseaux

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-5 Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150009018

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie (IUT) de Vélizy.
- Délocalisation(s) : Groupe des écoles MIAGE (Rabat, Maroc), Groupe BMHS (Tanger, Maroc).
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Centre de formation d'apprentis (CFA) Union.

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) spécialité *Administration et sécurité des réseaux* (ASUR) a pour objectif d'apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la compréhension des réseaux et les compétences spécifiques au domaine de l'administration et la sécurité des systèmes et des réseaux.

Les diplômés doivent être en mesure d'administrer un réseau, d'assurer les fonctions d'administrateur de sécurité, d'effectuer un audit, une analyse des risques, de concevoir un règlement de sécurité et d'installer les mesures de protection adéquates. Les métiers que pourront exercer les futurs diplômés s'inscrivent dans le domaine de la conception, l'installation, l'administration des réseaux et leur sécurité : administrateur réseaux, technicien ou consultant dans le domaine de la sécurité des réseaux, ...

Cette formation proposée par l'IUT de Vélizy et dispensée sur son site, accueille chaque année une soixantaine d'étudiants et est ouverte sous différentes modalités : formation initiale classique, alternance (apprentissage). Elle est ouverte à la formation continue, et peut être suivie à distance.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La LP ASUR a pour objectif d'apporter les connaissances nécessaires à la compréhension des réseaux et les compétences spécifiques au domaine de l'administration et la sécurité des réseaux. Les licences professionnelles intitulées « ASUR » sont très nombreuses au niveau national (Pau, La Rochelle, Nantes, Colmar, Kourou, Rennes pour n'en citer que quelques-unes) et il en existe en région parisienne (ex. Paris XIII Villetaneuse). Dans les universités les plus proches, l'Université de Cergy propose une LP *Réseaux et sécurité*. L'accès à cette formation est sélectif, sur dossier, accessible après un Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII), un DUT *Réseau & télécommunications* (R&T), un DUT *Informatique*, ou un Brevet de technicien supérieur (BTS) *Systèmes d'information des organisations* (SIO), un BTS *Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques* (IRIST)... Elle doit être accessible aux étudiants de 2<sup>ème</sup> année de licence générale, notamment Informatique. On ne connaît pas le taux de pression sur cette LP, qui accueille jusqu'à 68 étudiants en 2011. A l'IUT de Vélizy, les DUT GEII, R&T, *Informatique* et *Services et réseaux de communication* (SRC) sont proposés ; La LP ASUR s'inscrit donc naturellement dans l'offre de formation de cet IUT. Pourtant, l'origine des étudiants inscrits pose question. Avec le vivier que représentent les DUT que pilote l'IUT de Vélizy porteur de cette licence, on s'interroge sur les 12 % seulement d'inscrits provenant d'un DUT (et peut être pas nécessairement de cet établissement). Le pourcentage le plus élevé est celui des BTS (de 41 à 57 % suivant les promotions). Un seul étudiant de licence générale rejoint la formation par an, au maximum.

Le volume des enseignements atteint 430 heures (dont 250 heures de « formation scientifique de base » et 180 heures de « spécialisation » - dont les certifications CISCO et Netasq). Ces enseignements suivent une mise à niveau différenciée de 60 heures. De par les intitulés des unités d'enseignement (UE), les contenus semblent classiques pour une formation de ce type, mais le dossier - fourni sous forme d'une grille d'autoévaluation - n'est pas suffisamment détaillé pour évaluer la cohérence des contenus, ni leur articulation. La formation inclut un projet tuteuré équivalent à 130 heures de travail, évalué à travers un rapport et une soutenance. Le sujet est élaboré avec le tuteur, et le projet se déroule à l'université. On peut regretter que le projet tuteuré ne corresponde pas à des projets réels soumis par des entreprises partenaires, d'autant que le tissu local est dense et les partenariats - informels - nombreux. Un stage professionnel de 470 heures complète la formation, correspondant à environ 13 semaines ; ce qui est réglementaire, mais peut sembler court compte tenu des demandes généralement exprimées par les entreprises. Les autres aspects professionnalisants sont moins clairs dans le dossier : il semble que la certification TOEIC ne soit proposé qu'aux seuls étudiants ayant un bon niveau d'anglais, le certificat informatique et internet (C2i) et la certification Voltaire, déployés en DUT, « pourra être étendu » aux licences professionnelles en 2013. On ne sait pas si ces certifications ont/auront un aspect obligatoire ou non. Les modalités de contrôle de connaissances semblent conformes à l'arrêté relatif aux licences professionnelles. La modalité retenue est celle du contrôle continu, qui se décline selon des modalités propres à chaque UE.

La LP ASUR étant proposée selon de nombreuses modalités (formation initiale classique, alternance, formation continue en reprise d'étude ou en VAE, en formation à distance), l'équipe pédagogique a manifestement une grande expérience pour être confrontée à des publics variés. L'importance donnée au module de mise à niveau en début de formation en témoigne. L'établissement a par ailleurs mis en place un service d'accueil aux étudiants en situation de handicap (le SAEH).

Plusieurs conventions ont été signées pour une délocalisation au Maroc (Rabat, Tanger) et en Algérie (Alger). Les conventions sont fournies, mais en l'absence de dossier, il est impossible d'évaluer le bilan de ces formations délocalisées (effectifs, réussite, insertion, modalités, risques, plus-value pour l'établissement...). Compte tenu de l'investissement que représente la mise en œuvre d'une formation selon les différentes modalités proposées, on peut craindre un manque de disponibilité pour gérer la délivrance du diplôme dans trois autres établissements étrangers, d'autant que l'équipe pédagogique songe à étendre ces partenariats dans d'autres établissements du Maghreb ou d'Amérique latine.

Le taux d'insertion est connu par le biais de plusieurs enquêtes : à 0 mois (remise de diplôme), 12 mois (enquête interne), à 30 mois (observatoire de l'UVSQ). Le taux de réponse obtenu par l'observatoire est moyen (44 % en 2009), meilleur pour les enquêtes internes (78 % pour la dernière promotion enquêtée de 2011). On pouvait espérer un taux de réponse plus élevé pour cette dernière promotion, d'autant qu'il est dit que le contact avec les anciens était maintenu par différents dispositifs (événements de type remise de diplôme...). Les taux d'insertion diffèrent beaucoup entre les deux sources pour les mêmes promotions. Selon l'observatoire, 30 mois après l'obtention du diplôme en 2009, 31 % des diplômés sont en emploi sans avoir continué leurs études. Pour la même promotion 2009, l'enquête interne donne 55 %. Dans la grille d'autoévaluation, seul le taux d'étudiants en recherche d'emploi, jugé satisfaisant, est mentionné : 8 %. Les taux de poursuite d'études diffèrent là encore entre les deux sources d'enquête. Selon l'enquête interne, il s'élève à 39 %, ce qui est très élevé dans un secteur où les offres d'emploi à Bac+3 sont nombreuses.



En revanche, les enquêtes de l'observatoire montrent un bon retour sur la satisfaction des étudiants sur leur emploi, un salaire médian élevé, et des emplois en adéquation avec la formation, ce qui interroge d'autant plus sur le taux élevé de poursuite d'études.

La participation des professionnels dans la formation est importante et variée : 150 heures soit 35 % de la formation sont assurées par des professionnels. Ils interviennent chacun dans la formation pour des volumes non négligeables (en moyenne une vingtaine d'heures) et sur les enseignements correspondant au cœur de la formation. Malgré des liens étroits avec de nombreuses entreprises (en particulier dans le cadre de l'apprentissage), aucun partenariat ne semble avoir été formalisé par une convention. Un conseil de perfectionnement composé à parité d'universitaires et de professionnels se réunit au moins une fois par an. Il n'est pas fourni de compte-rendu des réunions de ce conseil de perfectionnement. Sa composition précise n'est pas indiquée non plus. La formation est géographiquement placée près de grands groupes en réseau et téléphonie avec lesquels la formation est en contact étroit. Tout concourt à un bon positionnement socio-économique de la formation, ce qui fait d'autant plus regretter que l'insertion professionnelle ne soit pas meilleure...

L'équipe pédagogique est composée des enseignants du département R&T. Un conseil de licence se réunit trois fois par an. L'organisation de l'équipe de pilotage semble pertinente. Le conseil de perfectionnement se réunit chaque année. Les conditions d'un bon pilotage sont là : équipe de formation, conseil de perfectionnement (répartition universitaire/professionnels à parité, mais pas de représentation des étudiants). Cependant, la présentation de cette licence laisse le sentiment de la recherche de son accroissement (effectifs importants, nombre de délocalisations...) plutôt que de remèdes aux nombreux points faibles, en particulier les taux d'insertion professionnelle et de réussite. En effet, les données fournies pour 2011 indiquent un effectif de 124 étudiants (68+14+42 sans qu'on sache ce que signifie cette répartition : délocalisations ?). On peut estimer que des flux aussi importants pour une licence professionnelle nuisent à l'investissement de l'équipe pédagogique sur l'amélioration des résultats de la formation (formalisation des partenariats professionnels, amélioration de l'insertion, réussite). Le taux de réussite est en effet particulièrement faible pour une licence professionnelle : il oscille entre 65 et 77 %. Un recalibrage donc de la formation semble nécessaire. Il n'est nulle part mentionné l'existence d'une évaluation par les étudiants...

- Points forts :

- Une maîtrise des diverses modalités de formation (formation continue, alternance).
- Une formation ouverte à distance.
- Le potentiel que représente le milieu économique local.
- L'intervention des professionnels dans la formation.

- Points faibles :

- Un taux de réussite faible.
- Un taux d'insertion assez faible dans un secteur pourtant épargné.
- Des effectifs pléthoriques.
- Le risque d'un « éparpillement » possible des énergies dans des délocalisations dont l'intérêt n'est pas démontré dans le dossier.
- Un manque d'informations sur le pilotage spécifique des sites délocalisés.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait ainsi opportun de marquer une pause dans le déploiement de cette formation et de concentrer les efforts sur l'amélioration de la qualité :

- Mettre en cohérence les effectifs et le potentiel d'emploi.
- Favoriser l'accueil des étudiants de licence générale, voire de DUT.
- Instaurer rapidement une évaluation des enseignements par les étudiants.
- Encourager les efforts de l'équipe pédagogique sur l'aide à l'insertion, les dispositifs permettant un recrutement plus diversifié (passerelles, UE de préparation en L2 ou DUT-2), quitte à réduire les perspectives encore envisagées de nouvelles délocalisations.



# Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-  
en-yvelines

A

AERES  
Jean-Marc GIEB  
Directeur de la section des formations et diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président  
Pour le Président  
et par délégation  
Stéphane DELAPLACE  
Le Vice-Président  
du Conseil d'Administration  
Jean-Luc VAYSSIÈRE



**N° demande : LP Versailles 9018**

**Domaine : STS**

**Niveau : Licence Professionnelle**

**Spécialité : Administration et Sécurité des Réseaux**

**Observation (s) :**

Aucune observation